

Charles de GAULLE

Le 22 novembre 1959, à Strasbourg, sur la place Kléber

(...) Seulement la France sait, et l'Alsace sait mieux que personne, que la paix ou la guerre se décidera en Europe. Oui, c'est l'Europe, depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, c'est l'Europe, c'est toute l'Europe, qui décidera du destin du monde.

Si les peuples d'Europe, de quelque côté du rideau de fer qu'ils soient placés, veulent établir la concorde entre eux, alors la paix sera assurée. Mais si l'Europe demeure divisée en deux fractions opposées, c'est la guerre qui détruira, tôt ou tard, la race humaine.

La responsabilité de l'Europe sur la terre est plus grande qu'elle n'a jamais été. Mais pour que la paix puisse s'établir il faut l'équilibre de l'Europe. Il n'y a pas de paix autrement. Et, puisque sous un régime que nous savons un nombre considérable d'Européens se trouvent de l'autre côté de la ligne, il faut que de côté-ci l'Europe occidentale existe. Qu'elle se tienne debout, qu'elle s'accorde avec elle-même.

Voilà pourquoi l'Alsace se trouve, une fois de plus, dans l'Histoire de France, avoir un rôle exemplaire à jouer, car elle est placée tout juste là où peuvent se trouver, se rencontrer, s'entendre, les deux grands peuples qui vivent de part et d'autre du Rhin. Deux grands peuples auxquels d'autres peuples sont rattachés.

Le Rhin, votre Rhin, je le disais en 1945, je le répète aujourd'hui avec plus de conviction que jamais, le Rhin ne doit plus être un fossé, le Rhin doit être une rue où de part et d'autre les richesses, les produits, les idées, les ardeurs. Le Rhin doit être un lien, un lien entre tout ce qu'il y a de grand, de fort, de part et d'autre de ses rives. (...)

(...) A partir de l'Europe qui doit se retrouver, à partir d'une Europe libérée, dans laquelle l'Occident sera debout, fort et lucide. Et dans cet Occident de l'Europe nous allons à une coopération de plus en plus étroite entre deux peuples qui s'y sont si souvent battus, déchirés et qui, aujourd'hui, sont tenus par leur devoir humain de marcher côte à côte, sur la même route et vers le même but humain.

Le 31 mai 1960 à Paris – Conférence de presse à l'Élysée

Mais, si l'Alliance atlantique est actuellement nécessaire à la sécurité de la France et des autres peuples libres de notre ancien continent, il s'agit pour eux, à l'abri de ce bouclier, de s'organiser en vue de la puissance et du développement communs. Leurs épreuves leur ont fait voir combien ils avaient payé cher leurs divisions et leurs conflits. Ni le Rhin, ni les Pays-Bas, ni les Alpes, ni les Pyrénées, ni la Manche, ni la Méditerranée, pour lesquels ils se sont si longuement et terriblement battus, ne les dressent plus les uns contre les autres. Entre eux, les haines n'ont plus cours. Au contraire, la nostalgie, qu'inspire à chacun d'eux son abaissement relatif par rapport aux nouveaux grands empires, les réunit dans le sentiment, qu'ensemble, ils retrouveraient cette grandeur dont les siècles leur ont donné le génie et l'habitude. A quoi s'ajoute le fait qu'ils constituent un tout incomparable, tandis que, précisément, notre époque, qui abolit les distances et les obstacles, réclame de grands ensembles.

Contribuer à bâtir l'Europe occidentale en un groupement, politique, économique, culturel et humain, organisé pour l'action, le progrès, la défense, c'est à quoi la France veut s'appliquer. Déjà, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, coopèrent avec elle directement dans plusieurs domaines. En particulier, le Marché commun des Six entrera, le 31 décembre, dans sa réalisation pratique. Sans doute, les participants ne veulent-ils pas que cette institution puisse blesser les autres pays d'Europe, et l'on doit compter qu'un accommodement sera trouvé entre les intérêts. Sans doute, aussi, faut-il que les nations qui s'associent ne cessent pas d'être elles-mêmes et que la voie suivie soit celle d'une coopération organisée des Etats, en attendant d'en venir, peut-être, à une imposante Confédération. Mais la France, pour ce qui la concerne, a reconnu la nécessité de cette Europe d'Occident, qui fut jadis le rêve des sages et l'ambition des puissants et qui apparaît, aujourd'hui, comme la condition indispensable de l'équilibre du monde.

Or, en définitive et comme toujours, ce n'est que dans l'équilibre que l'univers trouvera la paix. Sur notre ancien continent, l'organisation d'un groupement occidental, tout au moins équivalent à celui qui existe à l'Est, pourra permettre un jour, sans risque pour l'indépendance et la liberté de chacun et compte tenu de l'évolution vraisemblable des régimes, d'établir l'entente européenne entre l'Atlantique et l'Oural. Alors, l'Europe tout entière, cessant d'être coupée en deux par des ambitions et des idéologies qui deviendraient périmées, redeviendrait le foyer capital de la civilisation. L'accession au progrès des masses de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique latine, en serait certainement hâtée et facilitée. Mais aussi, la cohésion de cette grande et forte Communauté européenne engagerait les vastes pays qui, dans d'autres continents, sont en marche vers la puissance, à prendre, eux aussi, le chemin de la coopération, plutôt que de céder à la tentation de la guerre. (...)

(...) Oui, la vie internationale, comme la vie tout court, est un combat. Celui que soutient notre pays tend à unir non à diviser, à ennoblir non à abaisser, à affranchir non à dominer. Ainsi suit-il sa vocation qui fut toujours et qui demeure humaine et universelle. Le but est grand. La tâche est rude. Mais, au milieu des alarmes du monde, voyez, Françaises et Français, de quel poids peut peser, à nouveau, la volonté de la France !

Le 5 septembre 1960 à Paris – Allocution à l'Élysée

(...) Avec le Premier ministre, avec le ministre des Affaires étrangères, et, du reste, conformément à la politique parfaitement définie et suivie par le gouvernement, nous avons, en effet, ces temps derniers, inauguré une série de consultations, avec des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de l'Europe occidentale, plus spécifiquement ceux de l'Europe que l'on qualifie des Six. Ce qui ne nous a pas empêché, d'ailleurs, de voir et nous espérons bien, ne nous empêchera pas de revoir, le premier ministre britannique à l'occasion qui sera nécessairement une bonne occasion.

Construire l'Europe, c'est-à-dire l'unir, c'est évidemment quelque chose d'essentiel. Il est banal de le dire, pourquoi faudrait-il que ce grand foyer de la civilisation, de la force, de la raison, de la prospérité, étouffe sous sa propre cendre ? Seulement, dans un pareil domaine, il faut procéder, non pas suivant des rêves, mais d'après les réalités. Or, quelles sont les réalités de l'Europe ? Quels sont les piliers sur lesquels on peut la bâtir ? En vérité, ce sont des Etats qui sont, certes, très différents les uns des autres, qui ont chacun son âme à soi, son Histoire à soi, sa langue à soi, ses malheurs, ses gloires, ses ambitions à soi, mais des Etats qui sont les seules entités qui aient le droit d'ordonner et l'autorité pour agir. Se figurer qu'on peut bâtir quelque chose qui soit efficace pour l'action et qui soit approuvé par les peuples en -dehors et au-dessus des Etats, c'est une chimère. Assurément, en attendant qu'on ait pris corps à corps et dans son ensemble le problème de l'Europe, il est vrai qu'on a pu instituer certains

organismes plus ou moins extra-nationaux. Ces organismes ont leur valeur technique, mais ils n'ont pas, ils ne peuvent pas avoir, d'autorité et, par conséquent, d'efficacité politique. Tant qu'il ne se passe rien de grave, ils fonctionnent sans beaucoup d'histoires, mais dès qu'il apparaît une circonstance dramatique, un grand problème à résoudre, on s'aperçoit, à ce moment-là, que telle « haute autorité » n'en a pas sur les diverses catégories nationales et que seuls les Etats en ont. C'est ce qu'on a vérifié il n'y a pas très longtemps à propos de la crise du charbon et c'est ce que l'on constate à propos du Marché commun quand se posent les problèmes des produits agricoles, des concours économiques à fournir aux Etats africains ou des rapports entre le Marché commun et la zone de libre-échange.

Encore une fois, il est tout naturel que les Etats de l'Europe aient à leur disposition des organismes spécialisés pour les problèmes qui leur sont communs, pour préparer et au besoin pour suivre leurs décisions, mais ces décisions leur appartiennent. Elles ne peuvent appartenir qu'à eux et ils ne peuvent les prendre que par coopération. Assurer la coopération régulière de l'Europe continentale, c'est ce que la France considère comme étant souhaitable, comme étant possible et comme étant pratique, dans le domaine politique, dans le domaine économique, dans le domaine culturel et dans celui de la défense. Cela comporte un concert organisé, régulier des gouvernements responsables et puis, alors, le travail d'organismes spécialisés dans chacun des domaines communs et subordonnés aux gouvernements ; cela comporte la délibération périodique d'une Assemblée qui soit formée par les délégués des Parlements nationaux et, à mon sens, cela doit comporter, le plus tôt possible, un solennel référendum européen, de manière à donner à ce départ de l'Europe le caractère d'adhésion et d'invention populaires qui lui est indispensable. Il se trouve que les Etats de l'Europe ont actuellement entre eux, en commun, de très grands moyens d'action et aussi, de grands problèmes. Il se trouve que leurs inimitiés d'antan sont réduites à bien peu de chose. Bref, il se trouve que l'occasion se présente. Bien sûr, si l'on entre dans cette voie, si l'on peut espérer que l'on va y entrer, les liens se multiplieront et les habitudes se prendront, et alors, le temps faisant son œuvre, peu à peu, il est possible que de nouveaux pas soient faits vers l'unité européenne. Encore une fois, c'est cela que la France propose. C'est tout cela et pas autre chose.